

Appel de projets d'exposition

EXPOSITIONS 2020

Lieu d'exposition : Ruelle des artistes à Joliette

La Ville de Joliette inaugurerait, à l'été 2019, un nouvel espace public d'exposition d'arts visuels : la Ruelle des artistes. Située entre le stationnement public Manseau et la Place Bourget, la Ruelle des artistes accueillera trois expositions annuellement

S'inscrivant dans les orientations de sa politique culturelle, la ville souhaite offrir aux artistes locaux la possibilité d'exposer dans ce lieu.

La Ville de Joliette invite donc les artistes professionnels, établis ou de la relève, les artistes d'origine autochtone, dans le domaine de la **photographie** et/ou l'**estampe numérique**, à soumettre un projet d'exposition.

Date de limite de réception des dossiers : **15 octobre 2019**

Contraintes techniques :

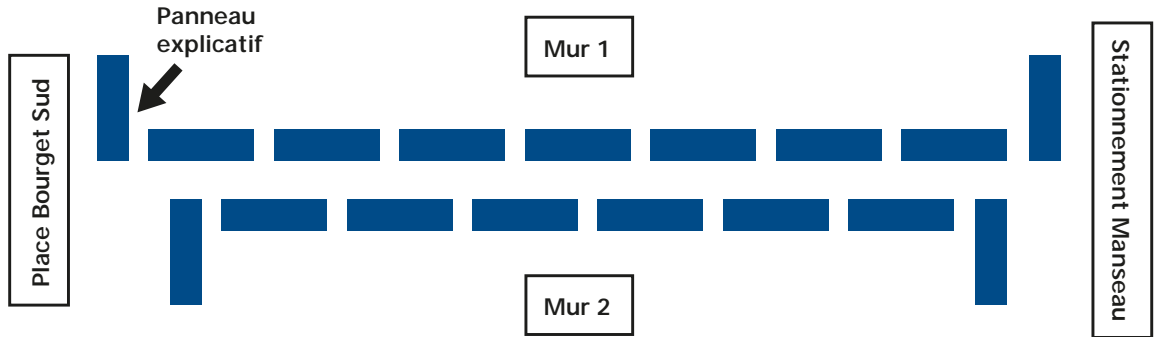
- Dimension des cadres : 4 pieds (121,92 cm) X 3 pieds (91,44 cm)

Disposition – Mur 1

- Une série de 9 cadres dont :
 - 7 en position horizontale
 - 2 en position verticale (à noter que le premier cadre vertical servira de panneau explicatif de l'exposition. Voir plan à la page suivante.)

Disposition – Mur 2

- Une série de 8 cadres dont :
 - 6 en position horizontale
 - 2 en position verticale



Le dossier doit comprendre :

- Curriculum vitae de l'artiste;
- Description du projet proposé en lien avec la démarche artistique (maximum 500 mots);
- Une banque de maximum 20 images en lien avec le projet;
- Dossier de presse.

Conditions d'exposition :

- L'artiste sélectionné recevra un cachet de 1 600 \$;
- La Ville de Joliette est responsable de la promotion, de l'impression des images, du vernissage, du montage et du démontage.

Les artistes intéressés sont invités à faire parvenir leur dossier en personne, par la poste ou via We Transfer avant le **15 octobre 2019** à l'adresse suivante:

Appel de projets d'exposition 2020

Service des Loisirs et de la culture
 Pavillon de la rivière
 102, rue Fabre
 Joliette (Québec) J6E 9E3
loisirs@ville.joliette.qc.ca

Pour toute question, veuillez communiquer au service des Loisirs et de la culture au 450 753-8050.

Il est de la responsabilité du demandeur de s'assurer de recevoir un accusé de réception.

Image de Laurent Bonet